



**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand Amiens**  
**Siège social**  
**c/o Maison des associations**  
**12 rue Frédéric Petit 80000 Amiens**

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mardi 23 septembre 2025**

Les membres de l'association se sont réunis au Positive Place 722-734 route nationale 25, 80260 Poulainville. L'assemblée générale ordinaire est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'association.

Monsieur Hakim Houchi est président de séance.

Monsieur Arthur Laudren est secrétaire de séance.

**Membres présents**

Sont présents ou représentés les membres de l'association (annexe 1), qui déclarent avoir signé la feuille d'émargement.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour :

- Adoption du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2024
- Présentation du bilan et du compte de résultat 2025
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation et affectation du résultat de l'exercice clos au 31.03.2025
- Rapport moral
- Rapport d'activité 2025
- Budget et travaux prévus pour 2026
- Cotisation 2026
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 20h15

**Résolution 1 : Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2024**

Après débat, le président de séance met aux voix la résolution : Adoption du CR de l'AGO du 17 juin 2024

Ne participe pas au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

L'assemblée générale approuve le CR de l'AGO du 17 juin 2024.

HA



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand Amiens  
Siège social  
c/o Maison des associations  
12 rue Frédéric Petit 80000 Amiens

**Résolution 2 : Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos au 31.03.2025**

Monsieur Quenu, expert-comptable (SECOVI) fait lecture du bilan actif, du bilan passif et du compte de résultat pour la période du 01.01.2024 au 31.03.2025. Pas de questions posées par l'assemblée.

**Résolution 3 : Rapport du commissaire aux comptes**

Monsieur Giraud, commissaire aux comptes fait lecture de son rapport et certifie sans réserve les comptes pour la période du 01/01/2024 au 31/03/2025. Pas de questions posées par l'assemblée.

**Résolution 4 : Approbation et affectation du résultat de l'exercice clos au 31.03.2025**

Après débat, le président de séance met aux voix la résolution : Approbation du résultat de l'exercice clos au 31.03.2025.

Ne participe pas au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

Après débat, le président de séance met aux voix la résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos au 31.03.2025 en fond propre sans droit de reprise.

Ne participe pas au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

L'assemblée générale approuve les comptes annuels 2025 et approuve l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31.03.2025 en fond propre sans droit de reprise.

**Résolution 5 : Rapport moral**

Le Docteur Houchi, président fait son rapport moral.

Après débat, le président de séance met aux voix la résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos au 31.03.2025.

Ne participe pas au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23



**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand Amiens**  
**Siège social**  
**c/o Maison des associations**  
**12 rue Frédéric Petit 80000 Amiens**

L'assemblée générale approuve le rapport moral du président.

**Résolution 6 : Rapport d'activité**

Madame Perrine Roussel, coordinatrice expose à l'assemblée le rapport d'activité. Monsieur Dols s'interroge sur la formation GSU et sur la possibilité d'un financement par la CPTS. Le Docteur Houchi précise que cette formation peut être intégrée à la mission 4 « crise sanitaire » et que les professionnels de santé (formés à l'AFGSU1) souhaitant y participer devront accepter d'être référencés dans l'annuaire de la CPTS.

Monsieur Dols interroge sur les dispositifs de communication interne et externe de la CPTS, soulignant un manque de visibilité des actions menées. Il interroge également sur la présence de la CPTS sur les réseaux sociaux, notamment Instagram. En réponse, Perrine Roussel indique qu'un groupe WhatsApp et Facebook privé permettent actuellement de diffuser des informations descendantes à destination des adhérents. Un Community manager de l'équipe « Grand Nord » prendra prochainement en charge la gestion de la communication interne et externe de la CPTS, afin de la structurer et de la renforcer.

Après débat, le président met aux voix la résolution : Rapport d'activité

Ne participe pas au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité 2025.

**Résolution 7 : Budget et travaux pour 2026**

Madame Roussel présente les travaux et le budget prévisionnel pour l'année 2026.

Après débat, le président met aux voix la résolution : Le budget et les travaux pour 2026.

Ne participe pas au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

L'assemblée générale approuve le budget et les travaux associés pour l'année 2026.

44 K



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand Amiens  
Siège social  
c/o Maison des associations  
12 rue Frédéric Petit 80000 Amiens

**Résolution 8 : Cotisation 2026**

Le président prend la parole et indique que l'augmentation de la cotisation avait été envisagée cette année afin de financer un Comité Social et Economique (CSE) au bénéfice des adhérents. Toutefois Monsieur Giraud, commissaire aux comptes précise que cette démarche n'est pas juridiquement possible, les adhérents n'étant pas des salariés et la CPTS ne relevant pas du statut d'entreprise. En conséquence, le Docteur Houchi propose de reconduire le montant de l'adhésion à un euro pour l'année 2026.

Après débat, le président de séance met aux voix la résolution : Cotisation annuelle.

Ne participe pas au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

Le montant de la cotisation à un euro pour l'année 2026 est approuvée.

**Résolution 9 : Questions diverses**

Après consultation de l'assemblée et l'absence de question, la séance est clôturée à 21h45.

Amiens, le 23 septembre 2025

Président de séance  
Docteur Hakim Houchi

Secrétaire de séance  
Arthur Laudren

**CPTS Grand Amiens**  
12 rue Frédéric Petit  
80000 AMIENS  
Tél. 03 75 50 05 91  
Siret : 881 844 302 00029



**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand Amiens**  
**Siège social**  
**c/o Maison des associations**  
**12 rue Frédéric Petit 80000 Amiens**

Annexe 1 : Membres présents ou représentés

Monsieur Auguste Sébastien, Monsieur Arnaud Boitel, Madame Lucie Brazier, Madame Noémie Carlier, Madame Delphine Coche, Madame Hélène Collet, Madame Virginie Deman, Madame Julie Derpion, Monsieur Julien Dols, Madame Estelle Fangeat Parmentier, Madame Juliette Feutry, Monsieur Yannis Giraud Monsieur Hakim Houchi, Monsieur Arthur Laudren, Madame Laetitia Lecointe Corsyn, Madame Anne-Claire Lerebours, Madame Ludivine Lize, Madame Faustine Ortega-Cruces, Madame Pauline Patte, Madame Céline Peronne, Monsieur Benoît Quenu, Madame Virginie Rebillard, Monsieur Adrien Redeker, Madame Perrine Roussel, Madame Hélène Routier, Madame Nadège Sturm, Monsieur Paulo Valerio.